

27 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 27 septembre 2002.](#)

Mise à jour du système informatique de la police fédérale

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la conclusion d'un contrat (*) concernant la fourniture d'une mise à jour de la configuration informatique centrale de la police fédérale.

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la conclusion d'un contrat (*) concernant la fourniture d'une mise à jour de la configuration informatique centrale de la police fédérale.

Ce contrat, selon la procédure négociée sans publicité préalable, est conclu avec la firme Fujitsu Siemens Computers, pour un montant estimé à 1.760.924 euros, hors TVA. La mise en place de la police intégrée nécessitait des ressources supplémentaires au niveau de l'informatique centrale de la police fédérale. Cet "upgrade" doit notamment permettre de créer un Registre central des Armes et d'étendre la Banque de données Nationale Générale (BNG).(*) contrat n° DMA 2002 R3 650

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe